

Affectation 4 (c) — Centre de développement des produits alimentaires

Le Centre de développement des produits alimentaires (CDPA) dirige la création, l'expansion et la diversification de l'industrie agroalimentaire en développant une expertise en transformation des aliments. Le CDPA se consacre au mandat du Ministère qui vise à accroître la prospérité et la stabilité financière des familles agricoles, des entrepreneurs, des autres partenaires en agriculture et en alimentation et des collectivités rurales.

En 2006-2007, le CDPA a continué de se concentrer sur son rôle de chef de file en matière de création, d'expansion et de diversification de l'industrie agroalimentaire au Manitoba. Le CDPA a entrepris un examen de son modèle de gestion afin de s'assurer que ses capacités éducatives et technologiques demeurent fluides et dynamiques d'une manière qui soutient les changements et la croissance dans les marchés économiques locaux, provinciaux, nationaux et internationaux.

Conjointement avec ses partenaires stratégiques, le CDPA a facilité la mise au point de 48 nouveaux produits, la lancée dans le marché de 16 nouveaux produits et l'analyse de 206 produits pour en vérifier l'étiquetage nutritionnel.

Le CDPA est un organisme de service spécial et ses activités, données financières et évaluations de rendement en 2006-2007 figurent en détail dans son rapport annuel.

Le CDPA soutient l'initiative de développement durable du Ministère et y participe en vertu de la *Loi sur le développement durable*. Les réalisations et les activités du CDPA apparaissent dans le plan et le rapport d'approvisionnement écologique que le Ministère présente au Conseil de l'approvisionnement au cours de chaque exercice. Le CDPA participe également au Cadre stratégique pour l'agriculture.

4 (c) Centre de développement des produits alimentaires

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)	ETP	Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
Subventions/paiements de transfert	2 382,8		2 113,8	269,0	
Total des dépenses	2 382,8		2 113,8	269,0	